

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 770

présenté par

M. Saint-Martin, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 42 UNVICIES

Après le mot :

« groupement, »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« dans la limite de quatre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.